Santé Canada Health Canada

Votre santé et votre sécurité… notre priorité. *Your health and safety… our priority.*

Programme de **Santé Canada** *sur le changement climatique et l'adaptation du secteur de la santé pour les communautés des Premières nations au Sud du 60°N*

GUIDE de présentation des demandes de financement

Canada

Santé Canada est le ministère fédéral qui aide les Canadiennes et les Canadiens à maintenir et à améliorer leur état de santé. Nous évaluons l'innocuité des médicaments et de nombreux produits de consommation, aidons à améliorer la salubrité des aliments et offrons de l'information aux Canadiennes et aux Canadiens afin de les aider à prendre de saines décisions. Nous offrons des services de santé aux peuples des Premières nations et aux communautés inuites. Nous travaillons de pair avec les provinces pour nous assurer que notre système de santé répond aux besoins de la population canadienne.

Also available in English under the title:
Health Canada's Climate Change and Health Adaptation Program for First Nations South of 60°N

Pour obtenir plus d'information, veuillez communiquer avec :

Santé Canada
Indice de l'adresse 0900C2
Ottawa (Ontario) K1A 0K9
Tél. : 613-957-2991
Sans frais : 1-866-225-0709
Téléc. : 613-941-5366
ATS : 1-800-465-7735
Courriel : **publications@hc-sc.gc.ca**

On peut obtenir, sur demande, la présente publication en formats de substitution.

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la ministre de la Santé, 2017

Publication date: août 2017

La présente publication peut être reproduite sans autorisation pour usage personnel ou interne seulement, dans la mesure où la source est indiquée en entier.

IMPRIMÉ Cat.: H34-138/2017F ISBN: 978-0-660-09031-3 **PDF** Cat.: H34-138/2017F-PDF ISBN: 978-0-660-06921-0 Pub.: 170151

Table of Contents

Contexte de l'adaptation au changement climatique 1

En quoi consiste le Programme de Santé Canada sur le changement climatique et l'adaptation du secteur de la santé pour les communautés des Premières nations au Sud du 60°N 2

Comment le changement climatique affecte-t-il la santé au Canada? 3

Qui peut présenter une demande de financement? 4

Quels sont les critères obligatoires pour obtenir du financement? 5

Quels renseignements doit-on fournir dans une proposition? 6

Comment les propositions admissibles sont-elles évaluées? 7

Comment puis je présenter une proposition? 8

À qui puis je m'adresser pour obtenir de plus amples renseignements? 9

Annexe I – Modèle de proposition 10

1

Contexte de l'adaptation au changement climatique

Les impacts du changement climatique se font sentir partout au Canada et posent des risques importants pour la santé et le bien-être des collectivités, l'économie et l'environnement naturel. Ces impacts persistent et s'aggravent, même avec l'effort concerté déployé pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Les mesures de mobilisation en matière d'adaptation aideront à protéger les Canadiens des risques posés par le changement climatique, à accroître la résilience et à s'assurer que la société prospère malgré le climat changeant. L'adaptation peut aussi jouer un rôle important dans le programme de changement climatique et de croissance propre du Canada en créant des emplois verts, en stimulant l'innovation et en réduisant les émissions.

En 2014, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat a déclaré que [traduction] « les systèmes de connaissance et les pratiques autochtones, locaux et traditionnels, y compris la vision holistique de la collectivité et de l'environnement des peuples autochtones, sont une ressource importante pour s'adapter aux changements climatiques, mais ils n'ont pas été utilisés de manière cohérente pour orienter les efforts d'adaptation. L'intégration de ces systèmes de connaissance aux pratiques existantes améliore l'efficacité des mesures d'adaptation. »

Les peuples autochtones souhaitent vivement prendre des mesures relatives au changement climatique, tout en prenant des mesures d'adaptation pour protéger la santé, et on le voit ici au Canada et partout dans le monde.

2

En quoi consiste le *Programme de Santé Canada sur le changement climatique et l'adaptation du secteur de la santé pour les communautés des Premières nations au Sud du 60°N*

Le Programme de Santé Canada sur le changement climatique et l'adaptation du secteur de la santé (PCCASS) a été conçu dans le but de renforcer la capacité de recherche en finançant les projets communautaires et en permettant aux collectivités d'élaborer des plans d'adaptation ou d'action et du matériel de communication relatifs à la santé qui peuvent contribuer aux décisions à prendre en matière d'adaptation à l'échelle communautaire, régionale et nationale en ce qui concerne la santé humaine et l'environnement changeant.

Le PCCASS a été mis en œuvre en 2008 pour appuyer les collectivités inuites et des Premières nations vivant dans l'Arctique canadien dans leurs recherches sur les changements climatiques et la santé. Depuis, le Programme a financé 95 projets communautaires axés sur la recherche et l'adaptation. Les collectivités inuites et des Premières nations vivant dans le Nord et les organismes ont ainsi pu prendre en main leur propre programme de recherche et entreprendre activement des projets qui répondent aux besoins et aux priorités de leurs collectivités, d'une façon significative et adaptée localement – en passant de la recherche menée dans la collectivité à la recherche menée par la collectivité.

Certains projets ont, de façon inhérente, adopté une approche multidisciplinaire à l'égard des travaux d'adaptation, intégrant à la fois la science et le savoir autochtone. L'intégration de ces deux sources de connaissances a été essentielle pour assurer l'efficacité de la recherche et permettre aux collectivités de passer plus rapidement de la recherche à la mise en œuvre.

Voici certains des domaines de recherche examinés par les projets : sécurité alimentaire et accès à la nourriture traditionnelle (aliments prélevés dans la nature), protection des médicaments traditionnels, engagement des aînés et des jeunes, sécurité des déplacements sur terres, impacts des événements météorologiques exceptionnels, accès à de l'eau potable et impacts des changements climatiques sur les femmes et la santé mentale.

Les projets de recherche soutenus par le PCCASS au sein des collectivités inuites et des Premières nations représentent une contribution canadienne importante pour soutenir l'effort mondial déployé par les collectivités autochtones pour s'adapter aux changements climatiques. La mise en commun des connaissances scientifiques et autochtones entre les chercheurs des collectivités et les scientifiques demeure un élément clé du Programme.

Au sein des collectivités des Premières nations vivant dans le Sud, il existe un manque réel et urgent de recherche communautaire et régionale et de plans d'adaptation qui permettraient de minimiser les risques pour la santé. Les collectivités et les régions ressentent les nombreuses répercussions du changement climatique, par exemple, l'élévation du niveau de la mer, l'érosion, la sécheresse, la chaleur accablante, les inondations, les conditions météorologiques exceptionnelles et imprévisibles et l'accès à la nourriture traditionnelle, pour n'en nommer que quelques-unes.

3

Comment le changement climatique affecte t il la santé au Canada?

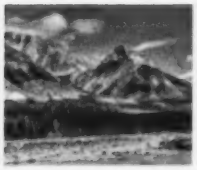

(continuité de la section 2)

Le nouveau Programme de Santé Canada sur le changement climatique et l'adaptation du secteur de la santé pour les Premières nations vivant dans le Sud permettra d'accorder jusqu'à 100 000 $ chaque année à des projets de recherche et d'action communautaire ou régionale1 susceptibles d'aider les collectivités des Premières nations vivant dans le Sud à minimiser les risques et à s'adapter aux impacts des changements climatiques sur la santé humaine. Ce programme constitue pour les Premières nations vivant dans le Sud une occasion de mobiliser leurs collectivités ou leurs régions en leur permettant de mener des activités de surveillance, de recherche, d'évaluation et de discussion en vue de développer des plans d'action locaux ou régionaux en matière d'adaptation qui réduiront les risques pour la santé causés par un climat changeant.

Le changement climatique est une préoccupation mondiale qui n'épargne aucune région du monde. Les nombreuses découvertes scientifiques et observations locales des 20 dernières années démontrent clairement que le climat change rapidement et que ces changements ont des impacts considérables sur la santé et le bien-être des humains.

Les conséquences prévues du réchauffement de la planète sont nombreuses et auront des répercussions directes et indirectes sur la santé, en particulier dans les populations et les collectivités les plus vulnérables. Les cas de plus en plus fréquents de conditions météorologiques imprévisibles et exceptionnelles, d'érosion et de glissements de terrain, de verglas en hiver, de conditions hivernales plus courtes, de feux de forêt, de sécheresse, d'inondations, de fonte de la glace de mer et de lac, de fonte des glaciers, de fonte du pergélisol et de chaleur accablante au printemps et en été, constituent certains des événements observés à l'échelle du Canada.

Voici certains exemples des répercussions sur la santé :

- **L'augmentation des problèmes respiratoires causés par une mauvaise qualité de l'air pendant ou après des incendies de forêt ou des inondations, et les répercussions connexes de la relocalisation des collectivités sur la santé mentale**
- **Une augmentation des espèces envahissantes, la modification des routes migratoires des animaux ainsi que l'accès à des routes de déplacement sûres ont une incidence sur la sécurité alimentaire dans les collectivités**
- **Les conditions météorologiques extrêmes, comme une chaleur accablante, qui causent des maladies et, parfois, la mort**

[1] « Régional/région » peut désigner une écozone, un traité ou des zones politiques ou un groupe de collectivités qui veulent travailler ensemble pour s'attaquer à un problème de changement climatique et de santé.

4

Qui peut présenter une demande de financement?

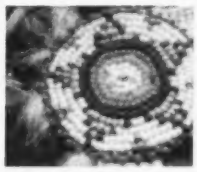

(continuité de la section 3)

Même si cette situation peut sembler difficile à gérer, « s'attaquer aux changements climatiques pourrait être la plus grande occasion de santé mondiale du XXIe siècle ». [traduction] (Rapport Lancet, 2015). Santé Canada a mis sur pied ce programme unique pour financer des projets de recherche et d'évaluation communautaires ou régionaux grâce auxquels les collectivités tenteront d'élaborer des plans d'action en matière d'adaptation qui tiennent compte de la culture et du lieu. Il est essentiel de soutenir les voix des Premières nations dans le dialogue sur les changements climatiques et l'adaptation du secteur de la santé, car les peuples autochtones du monde entier sont des leaders en matière de lutte contre les changements climatiques et que le PCCASS est conçu pour soutenir ce leadership au Canada.

- Toutes les collectivités des Premières nations situées au sud du 60°N parallèle sont admissibles au financement.
- Les particuliers, conseils de bande, conseils tribaux et associations, ainsi que les gouvernements autonomes des collectivités des Premières nations.
- Les associations et les organismes bénévoles et non gouvernementaux, notamment les sociétés sans but lucratif, qui œuvrent au nom d'une collectivité des Premières nations ou qui travaillent en partenariat avec elle. ***La collectivité doit indiquer que l'association ou l'organisme est un partenaire de recherche.***
- ***Veuillez noter que les collectivités des Premières nations de la Colombie-Britannique bénéficient d'un soutien grâce au Programme sur le changement climatique de la Régie de la santé des Premières nations et ne sont pas admissibles au financement offert par le présent Programme. Pour plus d'information veuillez contacter*** environmental.health@fnha.ca

5

Quels sont les critères obligatoires pour obtenir du financement?

Les critères obligatoires suivants doivent être respectés pour que les propositions soient sélectionnées en vue du processus d'évaluation :

1. Le montant des demandes de financement ne ***doit pas*** dépasser 100 000 $ par proposition pour une année de financement. (Veuillez noter que le programme ne peut financer les projets qu'une année à la fois. Vous devrez présenter une nouvelle demande chaque année, sans garantie de financement pour les années subséquentes.) Les fonds sont remis en avril et doivent être dépensés avant la fin du mois de mars de l'année suivante.
2. La proposition ***doit*** porter sur des projets de recherche communautaires ou régionaux et/ou des évaluations de la vulnérabilité et/ou des plans d'adaptation.
3. Le projet ***doit*** être axé sur la santé.
4. Les résultats de projet ***doivent*** être liés à des plans d'adaptation communautaires ou régionaux (p. ex. mettre à profit les résultats en vue de formuler des recommandations à l'intention des décideurs et de développer des plans d'action locaux en matière d'adaptation).
5. Le projet ***doit*** inclure l'intégration du savoir local, traditionnel ou autochtone.
6. Le projet ***doit*** inclure un volet de mobilisation ou de formation des jeunes.
7. La proposition ***doit*** comprendre tous les éléments de la proposition décrits à la section 6 : *Quels renseignements doit-on fournir dans une proposition?*
8. La proposition ***doit*** montrer de quelle façon on envisage de terminer le projet et de dépenser les fonds avant le 31 mars.
9. La proposition **doit** montrer de quelle façon le projet rendra compte de la mise en œuvre et des résultats des travaux.

REMARQUE :

Ceci est un processus concurrentiel. Au cours d'une même année, le programme ne peut financer qu'un projet par collectivité. Par conséquent, les propositions admissibles qui respectent les critères obligatoires ne recevront pas nécessairement de financement.

6

Quels renseignements doit-on fournir dans une proposition?

Avant de commencer à préparer votre proposition, considérez les questions suivantes :

- Quels sont les risques du changement climatique pour la santé de votre collectivité ou de votre région?
- D'où viennent ces risques et comment influent-ils sur votre collectivité ou votre région?
- Quels membres de votre collectivité ou de votre région sont les plus vulnérables?
- De quels renseignements avez-vous besoin pour évaluer ces risques et vous y adapter?
- Comment votre collectivité ou votre région est-elle exposée à ces risques (p. ex. source, contact avec les personnes, résultat)? Pouvez-vous créer un modèle pour expliquer vos conclusions?

Si vous souhaitez soumettre une proposition, veuillez respecter les critères de présentation suivants :

- Les propositions **ne doit pas dépasser 10 pages imprimées au recto seulement,** en plus de la page couverture, du budget et des lettres d'appui.
- La proposition doit être soumise par voie électronique en français ou en anglais.
- La proposition doit être soumise sur du papier de format 8,5 X 11 pouces, en utilisant un caractère d'impression de 12 points.

La proposition complète doit comporter les éléments suivants :

1. Page couverture
2. Résumé en langage clair (1 page maximum)
3. Description du projet
4. Plan de travail et échéancier
5. Méthodologie et collecte de données
6. Renforcement des capacités et partenaires du projet
7. Plans de communication et/ou de diffusion
8. Évaluation du projet
9. Budget
10. Lettre d'appui d'une ou plusieurs autorités mandatées

Veuillez utiliser le modèle de proposition et de budget pour préparer votre proposition.

7

Comment les propositions admissibles sont-elles évaluées?

Les propositions qui respectent les critères obligatoires sont examinées et notées par un Comité de sélection de Premières nations. Ce comité est composé de membres de collectivités des Premières nations de toutes les régions, d'un jeune et d'un aîné, et de représentants du gouvernement et du secteur non gouvernemental qui possèdent une solide expérience des questions de changement climatique, de santé et de vie communautaire.

Le comité applique les critères suivants pour évaluer chaque proposition admissible.

Bloc	Description	Cote
2.1	La méthodologie appliquée est-elle claire, pertinente et valide? Le projet présente t il une approche rigoureuse en matière d'engagement communautaire?	/20
2.2	Le projet permet il de renforcer les capacités au sein des collectivités des Premières nations?	/25
2.3	L'équipe du projet est-elle composée : • de chercheur(s) communautaire(s) et de membre(s) de la collectivité; • d'un ou de plusieurs enquêteurs possédant des compétences reconnues et une expertise pertinente?	/20
2.4	Le savoir autochtone a t il été intégré à la recherche? La recherche respecte-t-elle les normes, les protocoles et le savoir locaux?	/25
2.5	La recherche est-elle hautement pertinente du point de vue de la collectivité ou de la région? Le projet de recherche est il pertinent, directement ou indirectement, du point de vue d'autres collectivités?	/20
2.6	Est ce la première fois que la collectivité ou la région présente une demande de financement dans le cadre du Programme de Santé Canada sur le changement climatique et l'adaptation du secteur de la santé pour les communautés des Premières nations au Sud du 60°N? (*Celles qui font une demande pour la première fois obtiendront une note plus élevée*)	/05
2.7	La proposition comprend-elle des plans bien pensés de communication avec la collectivité ou la région durant le projet et de diffusion des résultats de la recherche à la collectivité ou à la région une fois le projet terminé?	/20
2.8	Le délai d'exécution du projet est il réaliste?	/15
2.9	Les besoins de budget et de ressources sont ils réalistes et adaptés au projet?	/20
2.10	Un cofinancement a t il été demandé avec des partenaires? (Ce point doit être abordé à la section 6 : Partenaires du projet du modèle de proposition)	/05
2.11	Le projet mise t il sur diverses formes d'expertise? Cela pourrait comprendre notamment des chasseurs et des trappeurs, des spécialistes de l'environnement, des professionnels de la santé, des planificateurs communautaires, des jeunes, des aînés et des femmes.	/15
2.12	Une composante d'évaluation a-t-elle été intégrée à la proposition? Comment déterminera t on les pratiques exemplaires et les leçons à retenir?	/10
	Total	/200

8

Comment puis je présenter une proposition?

Veuillez communiquer directement avec le Programme pour obtenir le modèle de proposition et de budget. Ce document vous sera envoyé par courriel, comme demandé.

Les candidats peuvent soumettre des projets de proposition for examen avant la date limite de soumission. Veuillez écrire à l'adresse cchap-pccas@hc-sc.gc.ca pour obtenir plus de renseignements.

Les demandeurs peuvent soumettre une **ébauche de proposition** au programme aux fins d'un examen des critères obligatoires. Les demandeurs peuvent ainsi obtenir une rétroaction sur leur demande avant la date d'échéance. Veuillez écrire à l'adresse cchap-pccas@hc-sc.gc.ca pour obtenir plus de renseignements sur la date d'échéance pour la soumission des ébauches de proposition.

Veuillez faire parvenir les versions électroniques des propositions à l'adresse suivante : cchap-pccas@hc-sc.gc.ca

Les demandeurs seront avisés des résultats le 31 mars ou avant cette date.

Toutes les propositions faites dans le cadre du Programme sur le changement climatique et l'adaptation du secteur de la santé (retenues ou non) seront conservées et pourront être consultées au besoin tout au long de l'année.

9

À qui puis je m'adresser pour obtenir de plus amples renseignements?

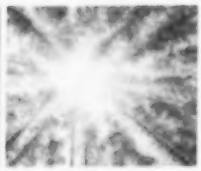

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Programme de Santé Canada sur le changement climatique et l'adaptation du secteur de la santé pour les communautés des Premières nations au Sud du 60°N, notamment sur l'admissibilité au financement et des idées de projet, ou pour soumettre une proposition, veuillez écrire à l'adresse cchap-pccas@hc-sc.gc.ca.

Annexe I

Modèle de proposition

Programme de Santé Canada sur le changement climatique et l'adaptation du secteur de la santé pour les communautés des Premières nations au Sud du 60°N

Guide de présentation des demandes de financement

Si vous avez des questions ou avez besoin d'aide, veuillez écrire à l'adresse cchap-pccas@hc-sc.gc.ca.

Lors de la préparation de votre proposition, veuillez utiliser la liste de conseils et de questions fournie dans chaque section.

Liste de vérification des éléments pour une proposition :

1. Page couverture
2. Résumé en texte clair
3. Description du projet
4. Plan de travail et échéancier
5. Méthodologie et collecte de données
6. Partenaires du projet
7. Plans de communication et/ou de diffusion
8. Évaluation du projet
9. Budget
10. Lettre d'appui d'une ou plusieurs autorités mandatées

1. PAGE COUVERTURE

Demande de financement présentée au Programme de Santé Canada sur le changement climatique et l'adaptation du secteur de la santé pour les communautés des Premières nations au Sud du 60°N

Titre du projet : _____

Information relative aux demandeurs
Nom du demandeur ou du chef de projet :
Appartenance à la communauté et/ou région :
Adresse :
Téléphone :
Télécopieur :
Courriel :

Nom de la communauté et/ou de l'organisme :
(inscrivez le nom de la communauté ou de l'organisme qui dirigera le projet.)

*Insérer ici le logo officiel de la communauté ou de l'organisme

Date de la soumission : _____

Montant du financement demandé à Santé Canada : _____$

2. RÉSUMÉ EN LANGAGE CLAIR (1-2 pages maximum)

- Donnez un aperçu ou présentez une histoire pour expliquer l'objet de votre recherche
    - Présentez la ou les questions auxquelles le projet répondra.
    - Pourquoi est ce important pour votre communauté ou votre région?
    - Quel est le lien entre ce projet et le changement climatique?
    - De quelle façon ce projet aborde t il les risques ou les préoccupations en matière de santé?
    - De quelle façon les résultats anticipés du projet aideront ils votre collectivité ou votre région à s'adapter?
- Quelles activités proposez vous pour répondre à ces questions?
    - Quelles personnes seront touchées (les jeunes, les hommes, les femmes, les chasseurs, etc.)?
    - Où et quand les travaux concernant le projet seront ils effectués?
- Quels sont les résultats escomptés?
- De quelle manière l'information qui sera recueillie au cours du projet pourra t elle être utile aux autres?

VEUILLEZ NOTER :

You need to demonstrate a strong link between climate change and health. This link needs to be evident throughout your proposal.

ET

It needs to be clear throughout the proposal that this project is driven by the community and that the results will benefit that community and/or region.

3. DESCRIPTION DU PROJET (2-4 pages maximum)

Présentation

- Décrivez le projet (objet, portée, type).
- Fournissez une analyse documentaire qui résume les recherches antérieures qui portent sur le sujet (un ou deux paragraphes avec références). S'il n'existe aucune information sur votre sujet, veuillez l'indiquer.
- Décrivez de quelle façon votre projet tirera parti des projets/recherches réalisés précédemment ou comment il répondra à une question qui n'a jamais été étudiée ou à laquelle personne n'a encore trouvé de réponse.
- Indiquez si le projet proposé constitue la suite d'autres projets de recherche communautaires ou régionaux et, le cas échéant, inscrivez le nom des partenaires et des bailleurs de fonds de ces autres projets.

Justification

- Quelle a été ou quelle pourrait être à l'avenir l'incidence du changement climatique sur la santé de votre collectivité ou région?
- Des mesures ont-elles été prises pour comprendre ou résoudre ce problème? Si oui, quelles étaient-elles et ont-elles été efficaces? Pourquoi?
- Comment les résultats de ce projet permettront ils d'obtenir de l'information sur l'adaptation? Comment votre communauté ou région profitera-t-elle de ce projet?
- En quoi les résultats de la recherche seront ils directement ou indirectement utiles à d'autres collectivités autochtones?

Objectives

Les objectifs sont les résultats escomptés. Ils indiquent ce que vous avez l'intention d'accomplir à court et à long terme dans le cadre de votre projet. Ils doivent être mesurables et tenir compte du facteur temps, car ils doivent pouvoir être évalués et modifiés, au besoin.

- Quels sont les objectifs à court terme du projet?
- Quels sont les objectifs à long terme du projet?

Activités/résultats

- Décrivez les activités de recherche qui se dérouleront dans le cadre du projet. Assurez vous de décrire le lien entre chacune de vos activités et les objectifs que vous avez fixés.
- Présentez les résultats escomptés et les résultats attendus du projet (p. ex. des rapports, des publications, des conférences/ateliers, des initiatives et/ou du matériel de communication, y compris des bulletins, des brochures et des vidéos).
- Veuillez indiquer si un plan d'adaptation sera élaboré à partir des résultats.

Renforcement des capacités

- Explain how your project will provide/engage your community/region with new tools/knowledge/methods to increase the ability to better understand and manage the health impacts of climate change.
- Provide detailed information of how this project will support community or regional members in engaging in research. Will training be involved? How will people involved continue this work when the funding ends?

Jeunes

- Le PCCASS encourage la participation des jeunes dans les projets et la formation de ces jeunes.
- Veuillez fournir des détails sur le nombre de jeunes qui participeront au projet, selon vous. Donnez des exemples d'activités prévues et de la façon dont elles peuvent être ou seront profitables (p. ex. acquisition de nouvelles compétences et connaissances).

Savoir autochtone

- L'intégration du savoir autochtone est l'un des éléments clés de la recherche. Expliquez comment le projet intégrera et protégera la culture et le savoir autochtones.

4. PLAN DE TRAVAIL et ÉCHÉANCIER (1 page)

Préparez un tableau qui servira à présenter une liste de toutes les activités du projet, numérotées, l'échéancier de chaque activité et les facteurs susceptibles d'influencer les échéances (p. ex. les saisons, la disponibilité des ressources, les habitudes migratoires, etc.).

N° d'activité #	Description des activités	Échéancier/dates	Facteurs ayant une incidence sur les échéances	Objectif du projet

5. MÉTHODOLOGIE et COLLECTE DE DONNÉES (1 page)

- Décrivez comment vous réaliserez les **activités de recherche** décrites dans le plan de travail (p. ex. les stratégies de collecte des données, les consultations auprès de la collectivité, l'analyse des résultats, etc.).

  Un numéro d'activité doit correspondre à chaque activité/élément de cette section.

- Où les travaux seront ils effectués?
- Comment les données seront-elles recueillies, analysées, diffusées et stockées?

- Comment les données seront-elles protégées et partagées tout au long du projet de recherche?
- Qui sera propriétaire des données?
- Qui pourra y accéder?
- Qui en aura le contrôle?
- Si un protocole est déjà en place dans votre collectivité, veuillez le décrire en détail.

Le terme « données » peut faire référence à l'un ou l'autre des éléments suivants : transcriptions d'entrevue, échantillons d'eau, échantillons de plante ou d'animaux, photos, vidéos, etc.

6. PARTENAIRES DU PROJET – Qui accomplira le travail? (1 page)

- Pour cette section, il convient de créer un tableau dans lequel figure une liste de toutes les personnes qui participeront au projet et des renseignements sur celles-ci, notamment leur nom, leur appartenance, leur rôle au sein du projet et le numéro de l'activité ou des activités (à partir du plan de travail) auxquelles elles participeront. Assurez vous d'énumérer tous les partenaires qui participeront au projet (p. ex. groupes autochtones, gouvernements, organismes, groupes d'ONG, associations, universitaires, professionnels, bailleurs de fonds, etc.).

- L'expérience, les compétences et/ou les connaissances pertinentes de chaque participant à ce projet doivent être décrites. Vous pouvez inclure ces renseignements dans les descriptions de chaque participant (deux pages maximum) que vous joindrez en annexe. Veuillez noter que des descriptions d'un ou de deux paragraphes seront acceptées.

Nom	Appartenance	Rôle joué dans le cadre du projet	N° d'activité associée

7. PLAN DE COMMUNICATION et/ou DE DIFFUSION (demi page)

- Décrivez en détail comment les résultats seront communiqués à la collectivité ou à la région au cours du projet (début, milieu et fin).
- Décrivez comment les résultats seront communiqués aux autres parties intéressées et aux décideurs (p. ex. organismes de financement et autres collectivités autochtones, gouvernements, etc.).
- Décrivez comment les résultats du projet seront communiqués à la collectivité régionale ou provinciale visée par le changement climatique.

8. ÉVALUATION DU PROJET (demi page)

- Indiquez de quelle manière le projet sera évalué et par qui. Comment déterminerez vous le succès de votre projet et les leçons à retenir?
- Pour des suggestions sur la structure de votre évaluation, veuillez communiquer avec les responsables du Programme pour obtenir un document intitulé Suggestions pour l'élaboration de l'évaluation de votre projet.

9. BUDGET

Vous devez fournir un budget détaillé qui comprend les dépenses de base et les frais d'administration et de gestion du projet, ainsi que le financement/soutien provenant d'autres sources. N'hésitez pas à retirer ou à ajouter des postes budgétaires en fonction de vos besoins.

Dépenses principales

Traitements et salaires :

Indiquez les salaires versés aux personnes embauchées tout spécialement pour le projet et le temps qu'elles y consacreront (heures, jours ou semaines).

Honoraires :

Les honoraires versés aux participants (p. ex. aux aînés) sont des paiements à titre gracieux qui se distinguent d'une rémunération versée pour services rendus ou d'une embauche, et ils sont souvent **utilisés comme geste de remerciement pour le temps et les connaissances offerts**. *Les honoraires ne doivent pas être utilisés comme une solution de rechange à un marché de services ou en remplacement d'un salaire, d'un traitement ou de frais de services professionnels.* Il est important de noter que ces honoraires **ne peuvent pas excéder 200 $/jour par personne** conformément à la politique de Santé Canada.

Frais de services professionnels (le cas échéant) :

Indiquez la valeur estimative totale de chaque contrat à attribuer dans le cadre du projet, le nom de l'entrepreneur (s'il est connu) et l'objet du contrat. Dans le cas de services de laboratoire contractuels, indiquez le coût de chaque échantillon analysé, le type d'analyse et le nombre d'échantillons. **Pour les services fournis par un membre de la collectivité** (p. ex. ouvrier, aîné), celui-ci doit être nommé dans la proposition.

Frais de déplacement, d'hébergement et de repas :

Indiquez tous les frais de déplacement, d'hébergement et de repas, ainsi que le but du voyage. Veuillez vous servir des taux du gouvernement http://www.tbs-sct.gc.ca/tbs-sct/index-fra.asp. Cliquez sur le lien Voyages d'affaires du gouvernement, puis sur Appendice C – Indemnités – Modules 1, 2 et 3 (taux pour les repas et faux frais au Canada et aux États-Unis) pour obtenir les taux les plus récents.

Équipement et installations :

Coût de l'équipement. Précisez le type d'équipement nécessaire pour effectuer votre recherche et le degré d'utilisation de cet équipement (p. ex. équipement de contrôle ou d'échantillonnage).

Frais d'administration et de gestion

Dans la plupart des cas, la Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits exige que les frais d'administration **ne dépassent pas 10 % du montant total de l'accord.**

Frais de fonctionnement :

- Comprend les frais de fonctionnement divers (fournitures de bureau et dépenses de fonctionnement, téléphone, impression, temps d'ordinateur, télécopieur, frais d'affranchissement)
- Fournitures (y compris les fournitures de laboratoire)
- Frais de publication (précisez le nom de l'éditeur et la date prévue de publication)
- Frais d'administration (le cas échéant)

Autres coûts

Si l'un des postes budgétaires ne s'inscrit pas clairement dans l'une des catégories de dépenses précédentes, vous devez l'entrer sous « **Autres** » et en donner une brève description.

VEUILLEZ PRÉSENTER VOTRE BUDGET EN UTILISANT LE TABLEAU DU BUDGET DU PROJET CI-DESSOUS

Résumé du budget

Total des fonds demandés à Santé Canada = $

Total du soutien fourni par d'autres sources, y compris les contributions en nature = $

Coût total du projet (le financement demandé à Santé Canada plus le soutien fourni par d'autres sources) = $

Le projet s'appuie-t-il sur un projet mis en œuvre précédemment? Dans l'affirmative, quel était le nom de ce projet et qui en a assuré le financement?Total cost of the project (Health Canada request plus support from other sources) = $

Does this project build on a previous project? If so what was the name of the previous project and who provided funding for it?

Dépense	Description	Financement demandé à Santé Canada	Aide financière d'autres sources (y compris en nature)	Commentaires	N° d'activité associée
Dépenses de base					
Salaires					
Salaires					
Salaires					
Honoraires					
Avantages					
Services professionnels					
Traduction					
Frais de formation					
Transport, hébergement et repas					
Équipement et installations					
Autre					
Autre					
Total partiel 1 (dépenses de base)					
Frais d'administration et de gestion (au maximum 10 % du financement total demandé à Santé Canada)					
Matériel et fournitures de bureau					
Photocopieur et photocopies					
Téléphone et télécommunications					
Location de matériel et d'équipement					
Entretien et réparations					
Affranchissement, expédition et manutention					
Frais de comptabilité					
Ressources humaines, services de la rémunération					
Autre					
Autre					
Total partiel 2 (frais d'administration et de gestion)					
Total Cost of Project (subtotal 1 plus subtotal 2)					

10. LETTRE D'APPUI D'UNE OU PLUSIEURS AUTORITÉS MANDATÉES

- Vous devez joindre une lettre d'appui rédigée par une autorité mandatée (conseil de bande, association de chasseurs et de trappeurs, etc.) pour chaque collectivité qui participera à votre projet. Cette lettre doit être imprimée sur du papier à en-tête officiel et être signée par une personne autorisée.

- Les demandeurs des projets retenus devront peut-être fournir des documents confirmant la certification de leur organisme (p. ex. lettre de constitution en société, numéro d'enregistrement, règlement administratif, etc.). Par conséquent, il est recommandé que les demandeurs aient à leur disposition ces dossiers advenant le financement du projet.

- Nous encourageons les collectivités à communiquer avec leurs autorités ou avec leurs représentants communautaires appropriés afin d'obtenir les approbations requises pour leur projet de recherche.

NOTES

PRÉPARÉ PAR :
Programme sur le changement climatique et l'adaptation du secteur de la santé
Division de la santé environnementale et publique
Direction de la santé de la population et des soins primaires
Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits, Santé Canada

This guide is also available in English.